

Monsieur le Ministre, Cher Jean-Baptiste Lemoyne,
Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs des Français de l'étranger,
Monsieur le Président de l'assemblée des Français de l'étranger, Cher Marc Villard,
Mesdames et Messieurs les Conseillers de l'assemblée des Français de l'étranger,
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous rencontrer pour la première fois à l'occasion de cette 27^e session de l'assemblée des Français de l'étranger. Elle constitue, je le sais, un temps fort. À travers vous, c'est également un moment important pour l'ensemble des communautés françaises établies à l'étranger que vous représentez.

Il se trouve que je connais une bonne partie d'entre vous, car dans une vie antérieure, j'ai été amené à arpenter quelques territoires. Nous sommes en famille un petit moment ce soir, pour un moment de convivialité. Comme vous avez déjà entendu le président de la République et comme, évidemment, je suis d'accord avec lui, je reprendrai peut-être des éléments de son propos mais je veux vous dire toute l'importance que représentent à mes yeux et aux yeux du gouvernement les deux millions de compatriotes qui vivent hors de France et que vous représentez.

Ces Français que vous représentez incarnent le dynamisme de la France à travers le monde. À l'heure où nous devons, et c'est une de mes priorités, affirmer le rôle de la France sur la scène internationale, dans un monde marqué par les incertitudes et les ruptures, je suis profondément convaincu que les communautés françaises tissent et entretiennent des liens précieux, souvent décisifs, partout où elles sont implantées.

Vous le savez mieux que quiconque, les Français de l'étranger participent à l'attractivité globale de notre pays et à son rayonnement dans tous les domaines, économique, scientifique ou culturel. La liste n'est pas close, bien sûr. Ils constituent aussi une ressource pour notre action diplomatique, notamment pour la diffusion de nos valeurs et la défense de nos intérêts partout dans le monde.

Nos communautés françaises sont une véritable chance pour la France. C'est cette conviction qui nous rassemble je crois ce soir.

En premier lieu, cette chance doit être protégée, elle doit être défendue, comme vous l'a rappelé le président de la République.

La France, en raison de nos valeurs, en raison de notre modèle de société, la France est une cible partout où elle se trouve dans ce moment où la multiplication des actions terroristes se déroule, avec les drames que vous connaissez. Cette multiplication et cette présence terroriste risquent d'être encore longue à éradiquer.

Face à l'exigence de protection de nos concitoyens, il ne peut y avoir, il n'y a pas deux catégories de Français. À ce titre, la protection de nos compatriotes hors de France demeure une priorité de l'action de mon ministère.

Cette protection concerne d'abord la prise en charge de nos concitoyens en cas de crise. Nos compatriotes, par votre intermédiaire, doivent savoir qu'ils peuvent compter sur l'action de nos postes à l'étranger et le professionnalisme du centre de crise et de soutien du ministère à Paris. Je tiens d'ailleurs à saluer les femmes et les hommes qui y travaillent avec dévouement. Il suffit de voir, je l'ai constaté moi-même, lors des événements de Barcelone, combien ils ont

été extrêmement réactifs et qu'ils se sont même impliqués localement, puisque j'ai eu l'occasion de les rencontrer sur place à Barcelone.

Cette protection concerne ensuite la sécurisation des emprises françaises à l'étranger, en particulier celle de nos établissements scolaires. Je veux ici vous rappeler les moyens qui ont été consacrés en 2017 à la protection de ces sites et qui sont importants, à la fois pour les emprises diplomatiques et scolaires. Comme vous l'a confirmé le président de la République et je suis d'accord avec lui, cet effort sera maintenu l'an prochain, il n'y aura pas d'économie sur ce sujet.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion, lors de la réunion de rentrée des ambassadeurs, où je leur ai bien indiqué qu'il n'y avait pas à « mégoter » sur ce sujet et que c'est un impératif majeur.

La direction de la sécurité diplomatique ainsi que de l'AEFE sont entièrement mobilisés sur ce dossier.

Cette chance doit donc être protégée, vous êtes cette chance que nous devons protéger. Mais, cette chance doit être aussi entretenue et il nous appartient à nous, le gouvernement français et personnels de ce ministère, d'accompagner nos compatriotes dans leur expérience à l'étranger du début à la fin de leur séjour.

Beaucoup a déjà été mis en œuvre, le rapport du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France publié début septembre le souligne, nos compatriotes doivent être conscients qu'ils peuvent compter sur un service consulaire qui n'a aucun équivalent dans le monde. Aucun autre pays n'offre à ses ressortissants à l'étranger autant de services et de soutiens que la France. Beaucoup nous envient, et n'hésitez pas à le rappeler à vos mandants. Mais, cette nécessité d'entretien est un véritable défi, une véritable exigence.

Nos communautés françaises à l'étranger ont ceci de spécifique qu'elles sont particulièrement mobiles, agiles, innovantes et animées par l'envie d'entreprendre. C'est une ressource formidable pour le dynamisme de notre pays. Nous devons nous efforcer de leur offrir un service public consulaire qui soit à leur image, à la hauteur de ce qu'elles nous apportent, à la hauteur de ce que vous nous apportez. C'est pour cela que je veillerai, conformément à l'orientation donnée par le président de la République, à ce que le réseau consulaire poursuive son effort d'innovation, de modernisation et de simplification des démarches. Notre objectif ultime doit être de développer des services accessibles à tous, en tout lieu et en tout temps depuis leur ordinateur.

Je sais que c'est un objectif que vous partagez.

À cet égard, plusieurs projets ont déjà été menés à bien récemment comme l'inscription en ligne au registre des Français établis hors de France. D'autres projets devront aboutir prochainement, j'en ai déjà parlé, comme le paiement en ligne des droits de chancellerie, la pré-demande en ligne et le renouvellement simplifié des passeports, ou encore l'intégration du traitement des cartes nationales d'identité dans l'application TES. Tout cela, c'est une exigence que nous voulons mettre en œuvre avec la direction des Français de l'étranger et avec la direction des services des systèmes informatiques ainsi qu'avec les prestataires extérieurs qui sont à notre service.

Vous serez informé de tous ces projets dans le détail demain lors de votre échange avec Jean-Baptiste Lemoyne, dont je salue l'engagement au service de nos compatriotes établis hors de

France. Il sera, j'en suis sûr, dans le dialogue que vous aurez, tout à fait à même d'échanger avec vous sur ce sujet.

Cette chance que vous êtes, cette chance que sont nos compatriotes à l'étranger doit être pérennisée. Cela passe avant tout, j'en suis convaincu, par la scolarisation dans d'excellentes conditions des enfants de nos compatriotes. Je ne reviens pas ici sur les propos du président de la République, qui a bien spécifié sa volonté de préserver et d'encourager pour l'avenir l'enseignement scolaire français à l'étranger.

C'est l'un de vos points d'attention majeur, je le sais et donc, je vous redis ce qui a déjà été dit. Les crédits de l'AEFE ont été préservés pour 2018 et 2019, je me suis battu pour cela, Jean-Baptiste s'est beaucoup battu pour cela également. L'un et l'autre, nous avons pu réussir à maintenir ces enveloppes et j'ai senti que nous étions soutenus par le président de la République.

Ce réseau d'établissements scolaires et ce dispositif d'aides à la scolarité, sont eux aussi uniques au monde, c'est un élément essentiel l'attractivité de notre pays sur les territoires où vous vivez, dans les pays où vous résidez.

Il faut aussi faire en sorte que, parallèlement, notre réseau consulaire s'adapte aussi aux différents lieux où vous êtes avec la souplesse et la mobilité indispensable, parce qu'il y a des mouvements, plus de Français à l'étranger ici dans cette période qu'ailleurs. Tout cela bouge il faut que notre réseau consulaire bouge et nous serons amenés à engager une réflexion sur l'évolution de notre réseau consulaire pour qu'il soit beaucoup plus adapté à la réalité de terrain, à la réalité de ce que vous vivez.

Cette pérennisation passe enfin par la collaboration de tous les acteurs qui incarnent la solidarité française à l'étranger. Le président vous l'a dit, la cohésion nationale doit s'appliquer dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'accueil des nouveaux arrivants ou de l'aide aux plus démunis. C'est pour contribuer à réactiver cette solidarité qu'il nous a demandé, - je viens de le quitter pour venir ici et il me l'a reconfirmé - à Jean-Baptiste Lemoyne et à moi-même, de mettre en place un dispositif d'accompagnement de la réforme mise en œuvre par le Parlement pour supprimer la réserve parlementaire, afin que vous ne soyez pas handicapés par cette mesure.

C'est une information importante et c'est Jean-Baptiste Lemoyne qui s'en chargera. J'ai été très élogieux avec lui, mais il faut maintenant que nous aboutissions à une solution car il est tout à fait indispensable que vous ayez ces moyens.

Mesdames et Messieurs,

Je suis fortement attaché à ce que la voix des Français de l'étranger soit pleinement entendue. C'est votre rôle, à vous les conseillers de l'assemblée des Français de l'étranger, quand vous vous réunissez deux fois par an à Paris. C'est aussi le rôle au quotidien des 442 conseillers consulaires, un groupe dont vous êtes tous issus.

Élus des Français de l'étranger, vous avez une mission fondamentale de relai des préoccupations et des attentes de nos compatriotes. Vous incarnez également la reconnaissance de leur spécificité et la considération que leur apporte la République. Votre participation active aux conseils consulaires et aux nombreuses structures et associations françaises dans vos pays de résidence contribue à renforcer ce lien.

Une petite déception : la participation de nos compatriotes lors des élections consulaires qui est aujourd'hui insuffisantes. Je pense que votre rôle n'est pas toujours suffisamment connu ni

compris par nos compatriotes. C'est pourquoi, conformément à la mission que nous a confiée le président de la République, nous devons réfléchir, avec Jean-Baptiste Lemoyne, aux moyens d'intéresser davantage nos compatriotes à votre action, à leur représentation, parce que c'est particulièrement important dans les moments que nous vivons.

Quand je me déplace à l'étranger, et je me déplace beaucoup, c'était aussi le cas lorsque j'étais ministre de la défense, j'ai l'habitude de rencontrer nos compatriotes qui viennent et qui sont heureux de voir des ministres. Il faut en même temps qu'ils soient acteurs de leur propre vie et que vous soyez vous-mêmes leurs représentants attitrés, compris et reconnus. Il faut ensemble, essayer de voir comment améliorer encore ce dispositif pour que vous soyez vraiment leur porte-parole.

Voilà ce que je voulais vous dire en deux mots, en me réjouissant de passer un moment ensemble avec vous, de rencontre à nouveau ceux que j'ai déjà rencontrés dans leur pays respectifs et de rencontrer les nouveaux que je ne connais pas.
Bonne soirée à vous, vive la République, vive la France.